



VOTEZ POUR DES REPRÉSENTANTS ACTIFS

De nos passages dans vos services : quelques mises au point pour **voter en connaissance de cause** :

Un syndicat est un regroupement de personnes destiné à la défense de leurs intérêts professionnels communs.

Plus un syndicat obtient de voix, plus il obtient d'heures et de représentants pour défendre les problématiques des agents.

Ainsi, les heures de décharge octroyées nous permettent d'assister: aux commissions (CAP, CST, Commission de Réforme, autres commissions locales, départementales, régionales ou nationales pour lesquelles nous sommes mandatés par le syndicat), aux dialogues sociaux, et de gérer l'accompagnement au quotidien des agents nous sollicitant ou de venir à votre rencontre. Au delà de ces heures, c'est sur notre temps personnel.

Aux Territoriaux d'Agen, **nous tenons à vous représenter par notre présence non-silencieuse** sur chaque commission; **nous vous tenons informés de nos démarches** via la VAA, via des tracts ciblant des problématiques liées à certains services, et nous relayons les divers appels qui émanent du local ou du national.

Dans les commissions, nous relevons et défendons les injustices (malheureusement, les lois scélérates de 2019 ne nous donnent sur certaines plus qu'un avis consultatif Ce qui ne nous empêche pas de dénoncer certaines pratiques).

C'est pour pouvoir continuer à **défendre nos intérêts communs** et ainsi remplir sereinement nos missions auprès de la population, que nous vous interpellons sur l'importance de voter aux élections professionnelles: par voie électronique, pour celles et ceux qui ont la chance d'avoir un poste informatique à disposition, ou par voie postale grâce au vote par correspondance sauvegardé dans notre agglomération. N'attendez pas le 8 Décembre pour glisser votre vote dans un isoloir: CETTE POSSIBILITE A ETE SUPPRIMEE.

Enfin, nous attirons votre attention:

AUCUN REPRESENTANT SYNDICAL NE PEUT RIEN VOUS PROMETTRE VIS À VIS DE VOTRE CARRIÈRE !!!!

Vous faites partie de la Fonction Publique Territoriale rigoureusement régie par des règles déontologiques censées s'appliquer à tous!!!

Soyez certains, qu'à l'issue du scrutin, le Syndicat CGT des Territoriaux d'Agen continuera d'être **vigilant, source de proposition et poil à gratter** chaque fois que cela sera nécessaire.